



DANS SA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer l'autorisation d'installation de procédé de réclame, parcelle 103, Digicall SA, Rte de la Gare 15 ;
- De délivrer le permis de construire à R.-M. Blatti, parcelle 341, Rte de la Pale 7, pour l'installation de deux pompes à chaleur en cascade en extérieur ;
- De préavisser favorablement la demande d'installation de panneaux solaires photovoltaïques, parcelle 364, M. Lasser, Ch. du Chaney 10b ;

A pris note

- Du résultat du contrôle radar semi-stationnaire, Rte de Lonay du 04 au 15 septembre 2025 : 84'694 véhicules ont été enregistrés. Il a été relevé 356 dépassements de vitesse, reflétant un taux d'infractions de 0.42%, ce qui est en dessous de la moyenne cantonale pour ce genre de contrôle qui se situe à environ 2.14%.

La municipalité